



CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
Maison de la Fraternité  
10, rue du Lavoir  
83 340 Le Cannet-des-Maures  
ccas@lecannetdesmaures.com  
04 94 50 08 21

## Plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels

### Demande d'inscription - Registre confidentiel

L'inscription vise les personnes domiciliées au Cannet-des-Maures fragilisées par l'âge et/ou un handicap et permet d'apporter conseils et assistance en cas d'événements exceptionnels et notamment climatiques.

L'inscription peut être demandée par la personne elle-même mais aussi par un proche en complétant ce document et en le retournant à l'adresse indiquée ci-contre ou bien en téléphonant au **04.94.50.08.21**

#### RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE A INSCRIRE

NOM ..... Prénom .....

Date de naissance : ..... Adresse : .....

..... 83 340 LE CANNET DES MAURES

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

#### **Qualité au titre de laquelle est demandée l'inscription :**

65 ans et plus  Reconnu(e) inapte au travail  Bénéficiaire de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Bénéficiaire de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)  Bénéficiaire d'une pension d'invalidité

**Situation familiale :**  seul(e)  marié(e) ou en couple  Autre situation (précisez) : .....

#### **Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :**

NOM - Prénom ..... Téléphone .....

NOM - Prénom ..... Téléphone .....

**Précisions complémentaires** (intervenant à domicile, médecin traitant, périodes d'absence dans l'été, etc.) :

.....

.....

.....

#### PERSONNE A L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

(à ne compléter que si l'inscription est demandée par un proche)

NOM ..... Prénom .....

Adresse : .....

..... Téléphone : .....

Lien avec la personne à inscrire :  famille (précisez le lien de parenté) : .....

ami  voisin  autre, précisez : .....

Date de la demande : ..... Signature du demandeur :

*L'inscription est facultative. Les informations confidentielles collectées ont pour seul objet le Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental et sont destinées exclusivement à l'usage du CCAS du Cannet-des-Maures et éventuellement aux organismes habilités par le Préfet du Var, sur sa demande expresse. Les personnes inscrites ont un droit d'accès aux informations nominatives les concernant et peuvent à tout moment demander leur rectification ou à être radiées du registre en contactant le responsable du traitement, le CCAS du Cannet des Maures (coordonnées en entête).*